

Récapitulatif de la déclaration de l'index de l'égalité professionnelle femmes-hommes pour l'année 2024 au titre des données 2023

Informations déclarant

Nom Prénom	ROGER Aline
Adresse mail	aline.roger@jas.com

Informations entreprise/UES

Structure	Entreprise
Tranche effectifs	De 50 à 250 inclus
Raison sociale	JET AIR SERVICE FRANCE
Siren	343515904
Code NAF	52.29B - Affrètement et organisation des transports
Adresse	LD LES VINGTS ARPENTS LIEUDIT LES VINGT ARPENTS 77990 LE MESNIL-AMELOT

Informations calcul et période de référence

Année au titre de laquelle les indicateurs sont calculés	2023
Date de fin de la période de référence	31/12/2023
Nombre de salariés pris en compte pour le calcul des indicateurs	85

Indicateur relatif à l'écart de rémunération

Modalité de calcul	Par catégorie socio-professionnelle
Résultat final en %	6.2
Population envers laquelle l'écart est favorable	Hommes
Nombre de points obtenus	33

Indicateur relatif à l'écart de taux d'augmentations individuelles

Résultat final en %	5.3
Résultat final en nombre équivalent de salariés	2.1
Population envers laquelle l'écart est favorable	Hommes
Nombre de points obtenus sur le résultat final en pourcentage	-
Nombre de points obtenus sur le résultat final en nombre de salariés	25
Nombre de points obtenus à l'indicateur	25

Récapitulatif de la déclaration de l'index de l'égalité professionnelle femmes-hommes pour l'année 2024 au titre des données 2023

Indicateur relatif au % de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité

Résultat final en %	100
Nombre de points obtenus	15

Indicateur relatif au nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations

Résultat en nombre de salariés du sexe sous-représenté	2
Sexe des salariés sur-représentés	Hommes
Nombre de points obtenus	5

Niveau de résultat global

Total de points obtenus	78
Nombre de points maximum pouvant être obtenus	100
Résultat final sur 100 points	78

Publication des résultats obtenus

Date de publication	15/03/2024
Site Internet de publication	https://www.jas.com/countries/france

Objectifs de progression

Objectif Indicateur écart de rémunération

L'analyse détaillée des rémunérations par échelon montre qu'un écart de rémunération est constaté en faveur des hommes. Une analyse des écarts de rémunération Hommes-Femmes par échelon sera réalisée par l'équipe des Ressources Humaines avant l'application des augmentations salariales annuelles.

Objectif Indicateur écart de taux d'augmentations individuelles

Adopter une méthodologie permettant de respecter l'équilibre afin d'atteindre un taux équilibré de personnes (en nombre) augmentées entre les hommes et les femmes proportionnellement au nombre de femmes/hommes présents dans l'entreprise.

Objectif Indicateur dix plus hautes rémunérations

obtenir 5 points de plus grâce à la présence de 2 femmes de plus parmi les salariés percevant les 10 plus hautes rémunérations de l'entreprise. Favoriser ou mettre en œuvre toute action visant à favoriser l'accession des femmes aux postes ayant les 10 plus hautes rémunérations

Date de publication des objectifs	15/03/2024
-----------------------------------	------------

Récapitulatif de la déclaration de l'index de l'égalité professionnelle femmes-hommes pour l'année 2024 au titre des données 2023